AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (5)ItemJean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 26 janvier 1858

Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 26 janvier 1858

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Calland, Victor (1807-1865)□ est destinataire de cette lettre
Carlotti□ est cité(e) dans cette lettre
Lenoir, Albert (1801-1891)□ est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2p. (71r, 72v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 26 janvier 1858, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33980

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction26 janvier 1858
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCalland, Victor (1807-1865)
Lieu de destination39, boulevard des Capucines, Paris

Description

RésuméGodin répond à une lettre de Victor Calland du 3 janvier 1858 rédigée après la visite d'Albert Lenoir et de Carlotti. Il explique à Calland que Lenoir lui a soumis un plan de palais des familles conçu pour les besoins des classes moyennes et aisées, mais qu'il a reconnu qu'il devrait être révisé sérieusement pour répondre aux exigences de son projet. Il fait valoir que ce qu'il doit faire doit être facilement extensible et pouvoir commencer par un essai restreint puis se développer graduellement. Il lui indique qu'il a depuis repris des études sur la question et qu'il ne manquera pas de reprendre contact avec lui lorsqu'il les aura complétées. Godin donne à Calland une appréciation positive de son projet de suppression des loyers, de haute portée sociale.

SupportPlusieurs passages du texte sont repérés dans la marge au crayon bleu et au crayon rouge.

Mots-clés

Architecture, Familistère, Habitations Personnes citées

- Carlotti [monsieur]
- Lenoir, Albert (1801-1891)

Œuvres citées Noiron (Louis de) et Calland (Victor), Suppression des loyers par l'élévation de tous les locataires au droit de propriété, Paris, Ledoyen, 1857.

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCalland, Victor (1807-1865) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Métiers de la construction

BiographieArchitecte fouriériste catholique français né en 1806 à Laon (Aisne) et

décédé en 1865 à Jouarre (Seine-et-Marne). Auteur en 1855 d'un projet de « Palais de familles », Victor Calland est consulté par Godin en 1857 pour l'établissement des plans d'un palais d'habitation à Guise.

NomCarlotti
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéMétiers de la construction
BiographieCollaborateur de l'architecte fouriériste Victor Calland (1807-1865).

NomLenoir, Albert (1801-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Arts
- Métiers de la construction

BiographieArchitecte et historien français de l'architecture médiévale né en 1801 à Paris et décédé en 1891 à Paris.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Juin le 26 janvier 1838 1 Mussim Culland sours diadisposition out it were ais a represedu a la the gen dous maring fait thousans de on le of contract par dut in he state que pai la datisfaction de removir de M Mort Lonoir I'de if Carpette, A Lenoir me bien downie les gefren des galais à famille cence ou den des becieve de chaque anyumno et aixes mais il a mornin are mor gen usa na pourait repros largeanus du projet que fa warter dans gooder beauty is assatage grant Jun auto whe a gen die faire doit if fairfement extensible it me paraulte de commencer par an estar atual detini a reuser gradue as interprenents not a que est aser, diffich a proper gen A leaver me fait sair iquis lors per regris ous this sur atte queles dans Disemparer the adament of sit was est agreeable guand the droat waiplites has emerica um municia p me force an writable plaisir de seus les munique uit afore duliment que nous pourrious doir onamble dans quette mesure dows pouring mailer,

